

Un(e) agent d'animation pour l'accueil du matin et du soir / Plan mercredi

Lieu de travail : Ecole Terme-Hilaire de Mourmelon-le-Grand + Espace Léon Bourgeois

Horaires (semaines scolaires):

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Accueil matin	7h30-8h20	7h30-8h20	8h30-9h00	7h30-8h20	7h30-8h20
Activités Plan Mercredi			9h00-17h00		
Accueil du midi	11h30-12h30	11h30-12h30		11h30-12h30	11h30-12h30
Accueil du soir	16h25-18h00	16h25-18h00	17h00-18h00	16h25-18h00	

Type de contrat : CDD d'un an du 01 septembre 2025 au 31 août 2026

Expérience similaire souhaitée

Missions :

- Conçoit, propose et met en œuvre des activités dans le cadre du projet pédagogique
- Participe à l'encadrement des enfants pendant les temps périscolaires
- Prépare et met en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants

Savoir-faire :

- ✓ Détecter les anomalies ou dysfonctionnements et les signaler aux professionnels compétents
- ✓ Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité
- ✓ Superviser les enfants
- ✓ Surveiller le comportement des enfants

Diplômes :

- BAFA ou CAP petite enfance

Rémunération :

- Adjoint d'animation grille indiciaire échelon 1.
56.87% Base SMIC Horaire – Salaire annualisé

Envoyer une lettre de motivation et un CV **dès que possible** à :

personnel.recrutement@chalons-agglo.fr

Ou par voie postale à :

Mr le Président
Communauté d'Agglomération de Châlons en Champagne
26 rue Joseph-Marie Jacquard
51009 CHALONS EN CHAMPAGNE Cedex
Tél : 03.26.26.17.65